

Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural (COREAMR)
Formation spécialisée agro-écologie
vendredi 11 Janvier 2019, de 13h30 à 17h à Angoulême
Compte-rendu

Co-présidence: Pascale Cazin (DRAAF) et Jérôme Orvain (Conseil Régional)

Etaient présents :

DRAAF : O. Créton, A. Leboisselier, P. Etchessahar, J-J. Samzun, C. Blet-Charaudeau

DDT : Creuse: S. Desrier, Haute Vienne : N. Brousse, Dordogne : J. Sbrana
Région Nouvelle Aquitaine : A. Goubin, C. Roger

Chambre Régionale d'Agriculture : P. Vasseur, J-P. Granger, C. Vachon,
Bordeaux-Science Agro : D. Papura

Agence Régionale de Santé : J. Perney

Coordination rurale : E. Menanteau

FNSEA : P. Moinard

Interbio : V. Baillon

FRAB : L. Teyssendier

France Nature Environnement : M. Fourches, J. Brie

Coop de France : E. Villeneuve, V. Drevet

Négoce Agricole Centre Atlantique : N. Pugeaux

FR CUMA : S. Rizard

ATMO NA : F. Chevrier

EPLEFPA de Brive : S. Queraud directeur de l'exploitation

AFOC 17 : D Perru, J-L Flory

GIEE Lo Sanabao : L Crova, M Sablery

Etaient excusés : F. Barré (agence de l'eau Loire Bretagne), D. Espalieu (agence de l'eau Adour-Garonne), M. Chariot (DDT 87), L. Dulau (ARIA NA), E. Ebrard (réseau Trame), F. Zahm (IRSTEA), H. de Rochambeau (INRA Bordeaux)

Introduction :

P. Cazin, après avoir présenté les voeux de la DRAAF, revient sur une année difficile pour l'agriculture touchée par les crises sanitaires, les intempéries du printemps et la sécheresse de l'été et du début de l'automne.

J. Orvain présente, à son tour, les voeux du Conseil Régional.

C. Blet-Charaudeau présente l'ordre du jour et les documents mis à disposition des membres de la CAE.

A. Goubin et P. Etchessahar : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

présentation : 1- MAEC CAE 11-01-19.pdf

A retenir :

MAEC

- Calendrier des paiements : l'instruction des dossiers de 2015 s'est terminée en juillet 2018.

Pour les MAEC (système et surfacique) : 2016 plus de 80% des dossiers sont instruits. 2017 on arrive respectivement à 68 et 58% de dossiers instruits. 2016 et 2017 seront clôturés rapidement

Les retards peuvent s'expliquer par une livraison très tardive des outils. Le retour à la normale sera pour 2019.

- livraison du cahier des charges plus de 1000 mesures présentées aux agriculteurs

E. Menanteau demande pourquoi les outils n'ont pas été livrés plus tôt

P. Etchessahar précise qu'il est difficile d'expliquer les retards, cependant il faut noter qu'il y a eu des avances de trésorerie à hauteur de 50 à 70% des sommes attendues.

A Goubin ne souhaite pas rentrer une nouvelle fois dans cette discussion et dit qu'il s'écoule de toutes façons un an entre la contractualisation et le paiement. C'est pourquoi, une fois les retards réglés, 2018 sera proche de la normale.

PAEC

- appel à projet jusqu'à fin novembre

- Nouvelle-Aquitaine toujours très dynamique (surtout les Deux Sèvres)

- Stratégie financière : l'enveloppe de l'agence de l'eau Loire Bretagne est inconnue à ce jour

P. Moinard demande s'il y a une fongibilité entre régions.

A. Goubin précise qu'il y a une fongibilité entre dispositifs mais pas entre régions.

D Papura souligne la baisse d'engagement au fil du temps.

P. Etchessahar précise qu'il n'y a pas vraiment de baisse d'engagement car les chiffres importants relevés en 2015 résultent surtout de l'interruption de tous les contrats de l'ancienne programmation en même temps et de leur renouvellement massif sur 2015.

P Moinard demande s'il y a des personnes qui renoncent pour des causes financières.

P Etchessahar indique qu'il n'a pas noté d'interruption pour cause de non paiement. En revanche il constate un peu de frilosité dans les engagements.

A. Goubin revient sur le problème de sécheresse de cet été qui s'est traduit par des interrogations sur les taux d'engraissement. Il y a donc eu une dérogation globale sur les départements du Limousin. Ce qui a été assez facile à réaliser en 2018 année de la sécheresse. On peut cependant s'interroger sur l'année à venir, les dérogations n'étant accordées que l'année concernée par le phénomène.

P Moinard demande si les agriculteurs ont été prévenus.

A. Goubin affirme que c'est fait ou en cours. Il précise qu'il est en contact permanent avec les animateurs et avec les chambres d'agriculture.

O. Créton : Actualités Ecophyto

présentation : 2- écophyto CAE 11-01-19

A retenir :

- *En 2018 : 32 groupes 30 000 reconnus sur 52 dossiers (19 sur 34 AE Adour-Garonne, 13 sur 18 AE Loire Bretagne) soit 419 exploitations engagées*
- *En Nouvelle Aquitaine on arrive à 85 groupes 30 000 reconnus soit 1015 agriculteurs essentiellement en grandes cultures (43) et viticulture (35)*
- *Une coopérative portant de nombreux dossiers : Océalia*
- *La surveillance biologique du territoire voit ses crédits diminuer de 22%. Les propositions de la Chambre d'agriculture sont les suivantes : limitation du nombre d'éditions du BSV, diminution du nombre de jours d'animation, diminution du taux de financement de l'animation et des observations.*
- *Appel à projet concomitant : GIEE, 30 000, financement GIEE, émergence en 2019. En attente de l'instruction technique.*
- *Plan ecophyto II+ part d'un constat qui met en évidence une augmentation de 12% du NODU entre la période 2009-2011 et la période 2014-2015. Il repose sur les mesures suivantes : action de recherches appliquées, meilleure connaissance des impacts et des risques et meilleure information de la population, augmentation du nombre de collectifs 30 000, diminution des substances les plus préoccupantes, sortie du glyphosate réussie, développement de l'agriculture biologique et séparation du conseil et de la vente.*

F Chevrier demande s'il existe des chiffres à l'échelle régionale pour le NODU et si l'on a des résultats chiffrés pour les collectifs Déphy et 30 000.

O. Créton explique le mode de calcul du NODU à l'échelle Nationale.

P. Cazin : précise que si le NODU est globalement en hausse en revanche l'utilisation des produits les plus préoccupants est en baisse. Le remplacement d'un produit préoccupant mais très efficace à faible dose par un produit moins préoccupant mais moins efficace à la même dose, se traduit par une augmentation de NODU.

A. Goubin précise que les groupes d'agriculteurs existent en fait depuis assez peu de temps et que, de ce fait, les résultats commencent juste à remonter.

C. Vachon affirme que les premiers résultats qui sont remontés des groupes Déphy montrent, pour ces collectifs, des baisses d'IFT allant de 14% en grandes cultures à 42 % en horticulture.

O. Créton précise que l'effet conditions climatiques est très variable d'une année à l'autre et peut expliquer des variations parfois importantes dans le temps.

P Vasseur confirme la baisse de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques classés CMR et l'augmentation de l'utilisation des produits utilisables en agriculture biologique; ce qui peut expliquer que le NODU ne baisse pas.

Il revient aussi sur l'ensemble du plan écophyto décliné en Nouvelle Aquitaine. La région Nouvelle-Aquitaine est celle où il y a le plus de BSV. C'est la région où la diminution de crédit est la plus forte après la fusion des régions. Il s'inquiète du risque de diminution des crédits à l'avenir qui pourrait mener à une moindre qualité des observations et donc un risque de baisse de qualité des BSV. Il regrette une certaine opacité de la part des agences de l'eau.

P Cazin atteste que les inquiétudes quant à la baisse des crédits ont été remontées à la DGAL et que des demandes ont été faites pour le BOP 206 en 2019. Elle revient aussi sur la complexité des circuits de financement qui tend à diminuer et les difficultés rencontrées par les agences de l'eau. Cependant les choses s'améliorent à chaque commission.

P Vasseur affirme que la massification démarre en 2018 et que les résultats quant à la diminution de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques vont arriver.

E Menanteau demande si la diminution des IFT n'a pas de répercussion sur les rendements.

C Vachon confirme que l'idée est de rester compétitif et que de ce fait il faut se pencher plus sur les marges que sur les rendements.

A. Goubin précise que sur les indicateurs de suivi des groupes 30 000, certains concernent les aspects socio-économiques.

V Baillon indique que le nombre de groupe n'est pas un bon indicateur. Il faut savoir ce que le groupe fait, et en particulier s'il y a bien transfert de connaissance sur les méthodes alternatives.

V Baillon s'interroge sur ce que recouvre la séparation du conseil et de la vente.

P Cazin précise que pour l'instant les discussions sont encore en cours au niveau national et qu'il s'agit d'une séparation capitalistique.

V. Drevet précise qu'en ce qui concerne coop de France il existe deux équipes distinctes entre le conseil et la vente et qu'il n'y a pas d'intéressement à la vente.

C. Vachon : groupe de travail n°1 capitalisation et n°2 communication des collectifs : GIEE, Déphy, 30 000, PEI ...

présentation : 3_CAENNA_retour GT1&2

A retenir :

- Proposition des deux groupes de travail d'ouverture à de nouveaux membres Bordeaux Science Agro, EPLEFPA, expert Déphy, expert INRA, médiateur social (grpe2)

- Actions prioritaires dans le groupe 1 :

Echanges entre animateurs : inter collectifs/inter réseau, techniques et méthodologiques, atelier d'échange/visite

Echanges/interactions entre collectifs : rencontres entre collectifs (techniques, thématiques) et parrainage des nouveaux groupes par des groupes plus anciens.

Appui à l'animation : proposer des outils et des méthodes pour animer les collectifs

- leviers et actions du groupe 2

Communiquer comment? démonstrations, témoignages, réseaux sociaux ...

Communiquer sur quoi? évolutions, résultats, leviers agronomiques ...

Démarrage de trois actions en 2019 : agenda partagé, communication régionale, mise à disposition de supports

A Goubin relève que le travail de la Chambre Régionale porte surtout sur les groupes officiels (GIEE, 30 000, déphy...) et s'interroge sur la capitalisation des résultats de groupes plus informels, et avec Ressource notamment.

C Vachon confirme que le travail entrepris porte plutôt, pour l'instant sur les groupes reconnus qui sont déjà très nombreux. Elle précise que pour les autres groupes un appui sera demandé aux chambres départementales.

J Orvain reprend l'expression de C Vachon qui disait que "tout dépendrait de l'implication de chacun" et s'interroge sur l'effet des outils mis en place sur l'implication des différents acteurs.

C Vachon revient sur l'idée première qui est bien de travailler en réseau.

J Orvain s'interroge sur les cibles visées. Pourquoi ne pas rendre accessibles à tous de la même façon.

JP Granger insiste sur le fait que selon les informations diffusées, il peut y avoir un manque de maîtrise pour certaines personnes et donc des difficultés d'appropriation des résultats. Il s'interroge sur les moyens à mettre en oeuvre.

P Vasseur pense que les valorisations techniques sont surtout destinées aux agriculteurs et que communiquer vers le grand public implique aussi de communiquer vers les collectivités.

P Moinard estime, pour sa part, qu'il y a beaucoup d'argent pour l'animation et assez peu pour la mise en place des prix.

D Papura propose quant à elle, de s'appuyer sur les plateformes existantes.

C Vachon précise que le fait de communiquer sur le site de la Chambre Régionale de l'Agriculture n'exclut pas, bien au contraire, les sites tels que GIEE.fr, Ecophytopic etc

C. Blet-Charaudeau : groupe de travail n°3 indicateurs de l'agro-écologie

présentation : 4- gpe w 3 CAE 20-11- 2018

A retenir :

*- Le travail effectué entre les deux réunions du groupe de travail :
Suppression d'indicateurs car non pertinents au regard de l'agro-écologie ou sans données fiables*

Recherche de données sur des indicateurs fragiles

Ajouts de nouveaux indicateurs dans les domaines du déploiement des politiques publiques et sur des aspects socio-économiques.

- Un nouveau tableau de bord qui sera mis en ligne sur le site de la DRAAF dans les premiers mois de 2019 : 14 thématiques, 26 indicateurs stabilisés et 3 indicateurs restent à investiguer.

- Le nouveau tableau de bord est à la consultation du groupe de travail et sera mis sur le site de la DRAAF début février.

JP Granger s'interroge sur la suppression de l'indicateur perte de surface agricole.

C Blet-Charaudeau précise que le groupe de travail s'est prononcé pour cette suppression car il estime que la perte de sols agricoles est trop multifactorielle pour être reliée directement à l'agro-écologie (tout comme le revenu des exploitants)

P Vasseur demande si les certifications HVE constituent un indicateur.

C Blet-Charaudeau répond que les indicateurs de suivis des politiques nationales sont prévus dans le nouveau tableau de bord et que les certifications HVE en font partie.

A. Goubin : actualités Conseil Régional

A retenir :

PVE ouvert depuis le premier octobre et jusqu'à fin mars

Infrastructures agro-écologiques et agroforesterie uniquement accessibles aux agriculteurs engagés vers une reconnaissance HVE de niveau 3 ou vers une certification en agriculture biologique

Une séance plénière du Conseil Régional en Juillet consacrée au changement climatique avec un volet agriculture (gaz à effet de serre et pesticides). Elle sera suivie par des réunions de concertation d'ici Juin en lien avec le rapport ACCLIMATERRA.

Liens vers les différents appels à projets de la Région

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/pcae-agroforesterie>

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/pcae-infrastructures-agro-ecologiques>

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/pcae-plan-vegetal-environnement>

A. Leboisselier : Actualités GIEE

présentation : 5- GIEE CAE 11-01-19

A retenir :

Actuellement 95 GIEE en activité en région Nouvelle-Aquitaine regroupant plus de 1400 exploitations. Au niveau national on dénombre 507 GIEE et plus de 8600 exploitations.

Dans la région 4 GIEE sont arrivés au terme de leur projet en 2018.

En 2017, 40 bilans intermédiaires ont été produits; 20 en 2018.

22 dossiers présentés et retenus dans l'appel à projet financement de l'animation au printemps dernier.

Témoignage d'un GIEE : Association Lo SANABAO Laure Crova (animatrice et Marien Sablery (agriculteur)

présentation : 6- Témoignage GIEE Lo Sanabao

A retenir :

- *Reconnaissance GIEE depuis 2015 puis financement de l'animation*
- *Avantages agronomiques de la plante : système racinaire pivotant puissant, plante dépolluante, utile pour casser le cycle des adventices, répond bien au semis direct, peu gourmande en eau et en intrant (éléments nutritifs et produits phytopharmaceutiques) Un impératif dans le groupe : ne pas apporter d'engrais chimiques ni de produits de traitement sur le chanvre.*
- *GIEE : 10 producteurs (dont 7 en agriculture biologique) et 83 ha semés en 2018 la moitié des exploitations sont en TCS, même si un labour est parfois nécessaire pour une meilleure implantation du chanvre.*

Les plus

- *importance du collectif : 6 réunions par an (partage des expériences, échanges sur les essais développement de la vente directe ...)*
- *l'existence de débouchés en isolation, paillage et alimentation*
- *une bonne marge : 1 850€/ha*
- *des essais de fabrication de parpaings de chanvre et d'huile*

Les difficultés

- *un turn-over important dans le groupe (2 à 3 ans sont nécessaires pour maîtriser la culture; certains s'arrêtent dès la première année)*
- *des progressions à plusieurs vitesses dans le groupe (écart entre les plus expérimentés et ceux qui viennent d'arriver dans le groupe)*

Les pistes de travail

- *analyse fine des coûts de production*
- *poursuite du développement des débouchés*
- *poursuite de l'accompagnement et du développement du groupe*

P Moisnard demande s'il y a une mise en vente commune à l'ensemble du groupe. M Sablery précise que c'est un objectif du groupe mais qu'actuellement ils se heurtent à une hétérogénéité de la qualité et aussi à un manque de quantité de produit. Les ventes se font directement vers des acheteurs proches de chaque exploitation.

P Moisnard s'interroge sur le temps de travail nécessaire pour cette culture et sur la marge.

L Crova indique que le temps de travail au début est un facteur de découragement même si la marge est conséquente.

M Sablery confirme qu'au départ c'est un frein possible. Cependant, en ce qui le concerne, sur son exploitation orientée vers les grandes cultures (80ha) il consacre 20% de son assolement à la culture du chanvre.

L Crova évoque le plan d'action en faveur de la filière chanvre sur lequel un travail initié par le Conseil Régional est en cours.

C Blet-Charaudeau informe la commission qu'avec un de ses collègues de la DRAAF, ils font partie d'un groupe de travail sur le sujet. La dernière réunion de ce groupe de travail s'étant tenue le mardi précédent. Elle précise que le plan d'action est finalisé et sera présenté aux élus d'ici fin janvier.

J Orvain confirme qu'en tant qu'élu, il a été contacté pour cette présentation qui aura lieu le 30 janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h